

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : juillet 2005

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(avril 2005)**

Evolution par rapport à mars 2005 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Bénin et au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de transport au Bénin, au Burkina, au Mali et au Niger

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Au plan régional, en avril 2005, le niveau général des prix à la consommation est ressorti en hausse de 0,5 % comme le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable.

Par rapport à avril 2004, les prix à la consommation ont augmenté de 3,8 % en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés aux transports.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	avr-04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,1	127,8	128,0	130,9	130,8	-0,1	2,3	5,4
BURKINA FASO	114,4	117,9	117,1	119,2	121,2	1,7	2,8	5,9
COTE D'IVOIRE	127,4	130,3	130,5	130,9	131,3	0,3	0,8	3,1
GUINEE – BISSAU	176,2	181,6	181,4	180,9	181,4	0,3	-0,1	3,0
MALI	104,1	107,5	108,8	109,1	111,5	2,2	3,7	7,1
NIGER	110,9	117,5	117,3	118,8	120,1	1,1	2,2	8,3
SENEGAL	109,2	110,5	110,6	110,2	109,8	-0,4	-0,6	0,5
TOGO	114,6	121,1	121,4	121,2	122,3	0,9	1,0	6,7
Ensemble UEMOA	118,9	122,1	122,2	122,8	123,4	0,5	1,1	3,8
UEMOA hors Guinée-Bissau	118,0	121,2	121,4	122,0	122,5	0,5	1,1	3,8

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre
nd = non disponible

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	114,7	118,1	118,5	119,7	120,9	1,0	2,3	5,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	126,2	127,6	128,4	128,5	128,6	0,1	0,7	1,9
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,8	104,4	104,0	104,0	103,6	-0,4	-0,7	-0,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	120,7	125,9	125,9	125,9	125,3	-0,4	-0,4	3,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	110,2	110,1	110,6	110,6	111,1	0,4	0,9	0,9
Santé	3,5	119,2	119,6	119,8	120,4	120,3	-0,1	0,6	0,9
Transports	9,9	130,0	140,8	140,5	141,5	142,3	0,6	1,1	9,4
Communication	1,6	205,5	198,3	206,7	206,7	206,7	0,0	4,2	0,6
Loisirs et culture	4,4	106,6	106,1	106,1	105,9	105,8	-0,1	-0,3	-0,8
Enseignement	1,6	126,1	129,8	129,8	129,9	129,9	0,0	0,1	3,1
Restaurants et Hôtels	8,0	133,1	135,6	134,7	135,1	135,1	0,0	-0,4	1,5
Biens et services divers	5,1	112,8	112,3	112,7	112,1	112,2	0,1	0,0	-0,5
UEMOA	100,0	118,9	122,1	122,2	122,8	123,4	0,5	1,1	3,8

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'avril 2005, est ressorti en hausse de 0,5 % en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés aux transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable par rapport au mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, en avril 2005, le niveau général des prix à la consommation a connu un recul de 0,1 % contre une hausse de 2,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution du niveau des prix alimentaires malgré la hausse des prix des services de transports et de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi à 0,5 %.

Au Burkina, en avril 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,7 % contre 1,8 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires de 5,4 %. A la faveur de la hausse du prix des produits pétroliers, le niveau des prix des services de transports a progressé de 1,5 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,1 %. L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que la hausse des prix est due essentiellement aux prix des produits frais. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix s'est inscrit à la hausse de 0,2 %. Selon la provenance des produits, l'inflation au cours de ce mois est essentiellement due aux produits locaux.

En Côte d'Ivoire, au mois d'avril 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,3 % comme le mois précédent. Toutefois, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré un recul de 0,1%. Selon la nature du produit, la hausse du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits frais et énergétiques. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix s'est stabilisé. Selon la provenance du produit, l'augmentation du niveau des prix des produits importés explique la progression du niveau des prix au cours de ce mois.

En Guinée – Bissau, en avril 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,3 % contre un recul de 0,2 % le mois précédent. La hausse du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé de 0,2 %. Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix s'explique par ceux des produits frais. Hors produits frais et hors produits énergétiques, les prix ont diminué de 0,1 %.

Au Mali, en avril 2005, le niveau général des prix a augmenté de 2,2 % contre 0,3 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires en rapport avec celle des prix des céréales non transformées de 7,9 % . Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti aussi en hausse de 0,1 %. Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix est due à celle des produits frais. Hors produit frais et hors énergie, le niveau des prix a augmenté de 0,3 %. Selon la provenance des produits, l'inflation au cours de ce mois est essentiellement à la hausse du niveau des prix des produits locaux.

Au Niger, en avril 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,1 % contre 1,3 % en mars 2005. La progression du niveau des prix est essentiellement due à celle des prix des produits alimentaires et des prix des services de transports. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en hausse de 0,1 % en liaison essentiellement à l'augmentation des prix des services de transports. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une hausse du prix des produits frais. Hors produits

frais et produits énergétiques, le niveau des prix a augmenté de 0,8 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois est due à l'augmentation du niveau des prix des produits locaux.

Au Sénégal, au mois d'avril 2005, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,4 % contre -0,3 % en mars 2005. La diminution du niveau général des prix est essentiellement due à celle des prix des produits alimentaires en rapport avec la baisse des prix des poissons et des céréales. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en baisse de 0,1 % expliquant la diminution du niveau des prix de la plupart des types de consommation. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une baisse du prix des produits frais. Hors produits frais et produits énergétiques, le niveau des prix a baissé de 0,3 %. Selon la provenance, la diminution du niveau général des prix est à la fois due à la baisse des prix des produits locaux et importés.

Au Togo, en avril 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,9 % contre une baisse de 0,2 % le mois précédent. L'évolution du niveau des prix s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires en rapport avec celle des prix des céréales, des poissons et des légumes frais. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en baisse de 1,1 % expliquant la baisse des prix de la plupart des types de consommation. Selon la nature du produit, la hausse des prix s'explique par celle des prix des produits frais. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix a reculé de 0,3 %. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois d'avril 2004, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 3,8 %. A l'exception du Sénégal, tous les autres pays ont enregistré une hausse du niveau général des prix en glissement annuel. Cette hausse au sein de l'Union est due principalement à l'augmentation du niveau des prix :

- des produits alimentaires sous l'influence de tensions sur le marché des céréales;
- des services liés aux transports et au logement avec l'effet des répercussions de la hausse du cours du pétrole brut sur la consommation intérieure en produits pétroliers ;
- des services liés à l'enseignement dans la plupart des pays en rapport avec les frais de scolarité ;

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 2,0 %. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyen par État s'est établi à 1,1 point contre 1,2 le mois précédent.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, tous les pays ont respecté le critère sauf le Niger. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens a augmenté pour les produits alimentaires, les service de transports, l'enseignement et les restaurants. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mai 2003 à avril 2004 (1)	Moyenne de la période mai 2004 à avril 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	124,0	126,8	2,3
BURKINA FASO	116,4	117,8	1,3
COTE D'IVOIRE	125,1	128,6	2,8
GUINEE - BISSAU	176,7	179,9	1,8
MALI	108,5	108,6	0,1
NIGER	113,2	117,0	3,3
SENEGAL	109,9	110,7	0,7
TOGO	114,5	117,8	2,9
UEMOA	118,8	121,2	2,0

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mai 2003 à avril 2004 (1)	Moyenne de la période mai 2004 à avril 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non al	117,5	118,0	0,4
Articles d'habillement et chaussures	104,4	104,2	-0,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres	120,2	122,9	2,2
Meubles, articles de ménage et entretie	111,3	110,4	-0,7
Santé	118,8	119,4	0,5
Transports	127,9	137,0	7,1
Loisirs et culture	106,2	106,5	0,3
Enseignement	122,2	128,0	4,8
Restaurants et Hôtels	128,0	134,3	5,0
Biens et services divers	119,9	113,1	-5,7
UEMOA	118,8	121,2	2,0

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois avril 2005)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	nd	8,7	0,7	1,2	6,9	2,1	-0,9	10,1
produits énergétiques	nd	0,0	-0,9	-0,9	1,5	-0,1	0,1	-9,5
produits autre que produits frais et énergie	nd	0,2	0,0	-0,1	0,3	0,8	-0,3	-0,3
Origine du produit								
produits locaux	nd	1,8	-0,1	0,0	2,5	1,3	-0,3	1,0
produits importés	nd	0,7	1,0	0,7	1,2	0,8	-0,5	0,7
Dont origine UEMOA	nd	0,3	2,0	nd	0,0	0,1	nd	0,2

nd : non disponible

Graphiques

